COMPTE RENDU de la REUNION du 15 janvier 2021

Présents:

Mmes Viviane DUVAL, Colette STELLJES, Nelly BENEDICK, Geneviève MOULINIER, Christine LEGUET, Danielle BRUVRY,

Mrs Sébastien BATAILLE, Frédéric MAGNE, Roger. EYMERI, Dominique SAINT AVIT, Emmanuel RAMOND, Nicolas MONNEREAU, JL LAMOUREUX

Secrétaire de séance : Mme Geneviève MOULINIER

La séance est ouverte à 20h37

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le dernier compte-rendu.

> <u>Délibération entérinant les nouveaux statuts du SIRP Flaujagues-Mouliets :</u>

Mme le Maire donne la parole à Mme la présidente du syndicat.

Les nouveaux statuts ont été présentés en sous-préfecture ; les modifications consistent en un retrait des noms, et le passage de la garderie municipale de Flaujagues au syndicat au 1er Septembre 2021.

Les statuts ont été envoyés par mail à chaque élu, la validation est reportée pour approfondir le sujet et prendre connaissance de ces changements.

> <u>Délibération pour l'adhésion/souscription à l'ALEC :</u>

Mme le Maire a pris contact avec le CAUE qui suit les collectivités sur les projets liés aux bâtiments.

La visite est prévue pour le 21 Janvier 2021

La plaquette transmise aux élus présente l'ALEC; son intérêt réside dans un coût moindre que celui des cabinets spécialisés. La cotisation annuelle est 106 € pour 2021 et la participation à la conception des dossiers est 480 € par an, calculée au prorata du nombre d'habitants.

Le projet de la commune nécessite cet appui.

Cet organisme est une aide aux diagnostics notamment dans le domaine énergétique, l'évaluation des coûts, à l'optimisation des demandes de subventions, mais ne se substitue pas aux bureaux d'études des cabinets d'architectes.

L'assemblée vote pour : 12 voix et 1 abstention.

Délibération de clôture de la régie de cantine/garderie et passage à la dématérialisation des paiements :

Mme le maire indique qu'après consultation en 2020 de Mme la Comptable de Castillon et du Conseil, elle propose la dissolution de la régie cantine/garderie.

La commune conserve la gestion par l'émission d'avis de sommes à payer donnés aux parents.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

> <u>Délibération de prolongation du prêt de la convention de mise à disposition</u> jusqu'à la fin des contraintes liées au COVID :

Par convention, ce local a été prêté aux gérants du restaurant mais, la situation liée à l'épidémie ne s'améliorant pas, ils doivent continuer à vivre, mais sans freiner le développement de leur projet.

L'assemblée vote à l'unanimité la prolongation de cette mise à disposition.

> <u>Délibération de fixation des modalités de modification du loyer du 20 bourg sud</u> (présentation du rapport SOLIHA)

Mme le Maire rappelle l'historique de ce bâtiment, elle évoque son état actuel désastreux et rappelle que le Maire est responsable des bâtiments insalubres sur sa commune.

Mme le Maire a rencontré les locataires, leur facture de chauffage s'élève à 150 € par mois. Ce bâtiment s'avère être «une passoire énergétique » (consultation de SOLIHA). L'isolation à 1€ est lancée. D'autres travaux comme la salle de bains pour les plus de 70 ans, l'étanchéité de la maison sont projetés, qui représente une économie de 20 000 €. Une réévaluation des montants après ces travaux permettra de définir le reste à charge pour la commune.

Dans l'attente des réalisations, les locataires souhaiteraient une diminution de $100 \in$ sur leur loyer actuel.

La délibération est remise à la prochaine réunion.

> <u>Délibération d'achat de trottinettes pour l'école (fixation d'un montant) :</u>

Cet achat doit être pensé dans l'optique d'un cadeau de Noël collectif ; un montant de 1 000 € est alloué par l'assemblée. Le choix des produits est laissé aux enseignantes.

Mme le maire indique qu'une réunion préparatoire à l'entrevue avec Mme l'inspectrice est prévue le lundi 18 Janvier 2021.

> Délibération d'achat d'une clim réversible pour l'épicerie et le restaurant :

Les gérants n'ont actuellement pas de chauffage à l'épicerie ; ces installations permettront une climatisation pour les repas organisés l'été.

Des devis sont présentés aux élus, l'assemblée se prononce pour le choix de l'entreprise AGEP, mais exige que des garanties soient fixées sur la facture. Cette dépense sera inscrite au FDAEC 2021.

Questions diverses

Mise aux normes des portes de la cantine scolaire :

Les portes de la cantine scolaire doivent être réparées, consolidées, et mise aux normes d'hygiène. Mme Bénédick présente les alternatives pour un chiffrage de 600 € à 700 € Un audit est prévu pour le 19 Janvier 2021.

Mme le maire évoque le manque d'eau chaude dans les toilettes des petits

Nécessité de réunir un maximum d'élus pour déterminer les orientations pour la gestion du

camping:

Plusieurs pistes sont débattues.

Une date est fixée au 1er février à 20 h. 30 à la mairie.

Les horaires de réunions donnant lieu à désaccord, les élus se prononcent pour des séances à 20 h.30, et le mercredi, jour de réunion est arrêté.

Détermination des référents des quartiers (définition des tâches et communication :

Mme le Maire rappelle le maillage de la commune, les binômes, leur vigilance pour la bonne gestion de la commune. Mr LAMOUREUX rappelle que les professions de foi prévoyaient ce maillage.

Point sur le loyer du 40 bourg Sud :

La rupture du bail par la locataire prend effet le 15 février. Un échéancier de la dette sera présenté le 19 janvier.

Proposition de vente de la structure démontable et d'une armoire réfrigérée :

La bâche démontable en très mauvais état fera l'objet d'une vente et d'un sortie d'inventaire, ainsi que l'armoire réfrigérée.

La séance est levée à 23h21, l'ordre du jour étant épuisé.